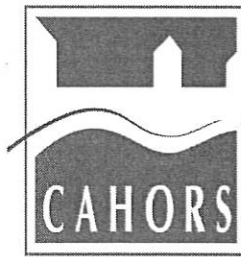


Affiché en Mairie
Le: 03 OCT. 2014



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2014

Aujourd'hui, lundi vingt neuf septembre deux mille quatorze, le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, Maire.

Etaient présents : M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, M. SIMON Michel, Mme LOOCK Martine, M. MUNTE Serge, M. BOUILLAGUET Vincent, M. COLIN Henri, Mme FAUBERT Françoise, M. SAN JUAN Alain, Mme BOYER Noëlle, Mme BONNET Catherine, M. COUPY Daniel, Mme LAGARDE Geneviève, Mme BESSOU Evelyne, Mme LASFARGUES Geneviève, Mme MARTY Lucienne, M. LAGANE Thierry, M. DELPECH Bernard, M. TESTA Francesco, Mme HAUDRY-ZUILI Sabine, Mme LENEVEU Hélène (départ à 19h30), M. GUIRAL Lionel, Mme CHABERT Fabienne, Mme BOUIX Catherine, M. SENNAC Pierre-Louis, M. HUREAUX Roland, M. MAFFRE Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte, M. DEBUISSON Guy, Mme LE QUENTEC Yannick, Mme EYMES Isabelle.

Etaient excusés : M. TULET André (**procuration** donnée à Mme BOYER), Mme CHANUT-STOEFFLER Sylvie (**procuration** donnée à Mme MARTY), Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise (**procuration** donnée à Mme LASFARGUES), M. SINDOU Géraud (**procuration** donnée à M. GUIRAL), Mme SOLER Stéphanie (retard – arrivée à 20h).

Présents : 30 Excusés : 5 Procuration(s) : 4

Secrétaire de séance : Pierre-Louis SENNAC

PROJET DE DELIBERATION COMPLEMENTAIRE :

Désignation des représentants du Conseil municipal au sein des organismes extérieurs – Conseil d'école

PROJET DE DELIBERATION RETIRE :

n°14 : place Barreau - Acquisition de la parcelle BY n°651, propriété de Mme Foley : cette parcelle doit faire l'objet d'une division préalable entre les propriétaires et la Ville.

PROJETS DE DELIBERATION MODIFIES :

n°12 : mise en valeur de lieux emblématiques par un éclairage spécifique – plan de financement prévisionnel : 2^{ème} paragraphe, lire « la ville a installé 75 lanternes à éclairage économe, dans 10 rues du secteur sauvegardé » au lieu de 60 lanternes dans 9 rues. La rue Nationale n'avait pas été mentionnée.

n°19 : restauration, reliure et numérisation de documents des archives municipales : suite à une erreur matérielle le chapitre 3 « travaux de reliure des actes administratifs et d'état civil » a été modifié.

18. Demande de subvention à la Direction Régionale des Affaires Culturelles

Adopté à l'unanimité.

19. Restauration, reliure et numérisation de documents des archives municipales

Adopté à l'unanimité.

20. Signature de la convention entre la Région Midi-Pyrénées et la ville de Cahors pour la Connaissance et la Diffusion du Patrimoine de Cahors pour les années 2014-2016

Adopté à l'unanimité.

21. Label Ville d'art et d'histoire : programme 2014

Adopté à l'unanimité.

URBANISME

22. Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le Conseil municipal prend acte du débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

DEVELOPPEMENT DURABLE

23. Convention de partenariat avec le SYDED pour l'amélioration du tri sélectif et la gestion des déchets

Adopté à l'unanimité.

EAU/ASSAINISSEMENT

24. Opération collective de lutte contre la pollution toxique et diffuse issue des petites et moyennes entreprises installées sur le territoire communal – action du 10^e programme d'intervention de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne

Adopté à l'unanimité.

MARCHES PUBLICS

25. Création d'un groupement de commandes : « Fourniture de produits et matériels d'entretien divers »

Adopté à l'unanimité.

26. Convention de groupement de commandes Communauté d'Agglomération du Grand Cahors et les Communes d'Arcambal, Cabrerets, Cahors,

Crayssac, Douelle, Espère, Lamagdelaine, Lherm, Montgesty, Nuzéjols, Pradines, Vers, Cours – Formation aux risques électriques

Adopté à l'unanimité.

27. Convention de groupement de commandes Communauté d'Agglomération du Grand Cahors, la Commune de Cahors, la Commune de Cabrerets, La Commune de Cours, la Commune de Crayssac, la Commune de Douelle, la Commune de Lherm, la Commune de Montgesty, la Commune de Nuzéjols, la Commune de Pradines, la Commune de St Cirq Lapopie, la Commune de St Médard, la Commune de Vers, Le Montat – Formation CACES

Adopté à l'unanimité.

VIE SCOLAIRE

28. Validation du règlement intérieur des Accueils Périscolaires des écoles de la ville de Cahors

M. HUREAUX, Mme RIVIERE, Mme EYMES, Mme LE QUENTREC s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

AFFAIRES GENERALES

29. Prise de compétence « construction, aménagement et/ou extension d'une fourrière animale » par le Grand Cahors

Adopté à l'unanimité.

30. Règlement intérieur du Conseil municipal

M. HUREAUX, Mme RIVIERE, M. MAFFRE et Mme EYMES, s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

31. Désaffectation de locaux scolaires : Ecole Clémenceau et Ecole Henri-Thamier

Mme Yannick LEQUENTREC ne prend pas part au vote.

M. MAFFRE s'abstient.

Mme EYMES et M. HUREAUX votent contre.

Adopté à la majorité.

→ Mme Yannick LE QUENTREC quitte la séance.

Présents : 29

Excusés : 6

Procuration(s) : 4

POINT COMPLEMENTAIRE : Désignation des représentants du Conseil municipal au sein des organismes extérieurs – Conseil d'école

Adopté à l'unanimité

32. Dénominations de rues

Adopté à l'unanimité.

33. Convention avec le Centre Français d'Exploitation du Droit de Copie

Adopté à l'unanimité.

M. DEBUISSON quitte la séance.

→ Présents : 28 Excusés : 7 Procuration(s) : 4

34. Convention relative à l'installation de télé relève des compteurs communicants gaz

Mme BONNET quitte la séance et ne prend pas part au vote eu égard à ses fonctions.

→ Présents : 27 Excusés : 8 Procuration(s) : 4

M. TESTA s'abstient.

Mme EYMES vote contre.

Adopté à la majorité.

Mme BONNET réintègre la séance.

→ Présents : 28 Excusés : 7 Procuration(s) : 4

DRH

35. Changement de filière – création d'emploi

Adopté à l'unanimité.

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 40.

Les délibérations du Conseil municipal et les documents annexés, sont consultables dans leur intégralité au Secrétariat général de la Mairie.



Le Maire, ✓

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE